

Organisation

Un atelier vous sera proposé dans chacune des maternités.

Un tabacologue animera l'atelier.

Votre conjoint peut s'y associer.

Modalités pratiques, et réalisations :

- Un test de mesure de votre niveau de dépendance au tabac;
- Un dosage du CO ;
- Des exposés sur le tabac et ses effets ;
- Les différentes méthodes de sevrage ;
- Les moyens de réussir votre sevrage ;
- Des échanges entre les participants, pour s'enrichir des expériences de chacun.

Atelier de sevrage tabagique

Les partenaires

CHV André Mignot 117 rue de Versailles
78157 Le Chesnay cedex
01 39 63 91 04/9076

CMC Parly II 21 rue Moxouris
78150 Le Chesnay
01 39 63 70 30

Clinique des Franciscaines
7 bis rue de la Porte de Buc
78000 Versailles
01 30 97 33 33

Polyclinique de Versailles Site La Maye
49 rue du Parc de Clagny
78000 Versailles
01 39 23 32 13

CPAM des Yvelines 92 Av de Paris
78000 Versailles

Informations pratiques et contacts.

Communauté Périnatale de l'Agglomération Versaillaise

Association Loi 1901 n° 0784014641

29 rue de Versailles

78150 Le Chesnay

Tel : 01.39.43.12.04

Fax : 01.39.43.13.58

E-mail : cpav@wanadoo.fr

Web: <http://www.nat78.com>

Logos des partenaires



Vous êtes enceinte,
vous fumez,
vous souhaitez arrêter.



Notre réponse à Tabac et
Grossesse :
L'Atelier de Sevrage
Tabagique en Maternité



**A deux, c'est plus facile,
Essayons !**

Madame, Mademoiselle,

Vous êtes enceinte, ou souhaitez le devenir. Vous fumez, ou vous avez diminué votre consommation de tabac.

Le sevrage tabagique durant la grossesse doit être total pour votre bien-être et celui de votre enfant.

Les bénéfices de cet arrêt sont immédiats.

Il est toujours temps pour commencer.

La réussite de votre sevrage est pour nous un objectif.

Donnons-nous les moyens d'y parvenir !

La CPAV, en partenariat avec les Maternités du secteur, et la CPAM des Yvelines, vous informe :



Méfais du tabac

La fumée de cigarette contient 4.000 produits identifiés, le plus toxique étant le monoxyde de carbone ou CO, qui se substitue à l'oxygène du sang dont votre bébé a besoin pour se développer.

Le tabac nuit à la croissance harmonieuse du bébé et à son développement.

La consommation de tabac augmente les risques de :

- Grossesse extra-utérine ;
- Fausse-couche ;
- Hématome rétroplacentaire ;
- Placenta bas inséré (placenta praevia) ;
- Retard de croissance fœtale et petit poids de naissance ;
- Risque d'enfant mort-né doublé ;
- Accouchement prématuré ;
- Risque accentué de mort subite du nourrisson ;
- Otites récidivantes, bronchites, asthme, infections respiratoires ;
- Production de lait maternel réduite.



Propositions

La CPAV, en partenariat avec votre maternité, a mis en place des ateliers de sevrage tabagique spécialement conçus pour les femmes enceintes et leur conjoint.

Cette organisation innovante vous permettra de bénéficier d'une dynamique de groupe pour consolider votre motivation.

Dans ce nouveau cadre nous vous proposerons :

- Votre mesure du monoxyde de carbone (CO) ;
- Une équipe spécialisée dans le sevrage tabagique qui vous informera et vous orientera pour ce sevrage ;
- Nous répondrons à vos interrogations et nous vous proposerons une méthode et une aide au sevrage tabagique.

Saisissez cette occasion, agissons !

**AGIR
ENSEMBLE**

Grossesse sans tabac

Grossesse sans tabac

Grossesse sans tabac